

Extrait du El Correo

<http://www.elcorreo.eu.org/Les-milices-d-extreme-droite-AUC-sont-contre-une-loi-sur-leur-demobilisation-en-Colombie>

# **Les milices d'extrême droite AUC sont contre une loi sur leur démobilisation en Colombie**

- Les Cousins - Colombie -  
Date de mise en ligne : mercredi 16 mars 2005

---

**Copyright © El Correo - Tous droits réservés**

---

**Par l'Agence France-Presse**

Bogota, le mardi 15 mars 2005

Les paramilitaires de Colombie ont rejeté mardi le projet de loi concernant leur démobilisation dans le cadre des négociations de paix en cours avec le gouvernement, affirmant qu'« il est loin de représenter un moyen efficace de paix ou de réconciliation ».

Le projet de loi, qui a commencé à être examiné lundi par le Congrès, prévoit notamment des peines de cinq à dix ans de prison pour les paramilitaires coupables d'homicides ou de trafic de drogue et la possibilité d'amnistie pour les autres.

Dans un communiqué diffusé sur leur site Internet et intitulé « Honorables congressistes, nous demandons la parole », l'État-major des Autodéfenses unies de Colombie (AUC), qui regroupe les différentes factions paramilitaires, affirment que le projet « est, depuis le point de vue politique, un instrument trop fragile pour permettre dans un horizon proche la disparition du paramilitarisme en Colombie ».

« Le projet que le gouvernement national discute avec les commissions du Congrès vise à doter d'un cadre juridique la démobilisation et le désarmement des différentes structures des Autodéfenses, mais il est loin de représenter un moyen efficace de paix ou de réconciliation », indique le texte.

Les milices d'extrême droite se sont engagées dans un processus devant conduire au désarmement de 20 000 paramilitaires avant 2006. La principale incertitude concerne la réinsertion des ex-miliciens, qui ne sera pas effective tant que le gouvernement n'aura pas fait voter une loi sur le sort réservé à ceux ayant commis des crimes.